

# SAINT GILLES VIEUX MARCHÉ

2017



Bulletin municipal  
N° 27

**Action communale** **Informations** **Vie associative** **Vie pratique**

## Mot du maire:

Cette année 2017 s'achève par la réalisation et la mise à disposition du terrain multisports pour nos jeunes adolescents qui attendaient avec impatience cet équipement.

Avec un peu de retard dû à la découverte de la mэрule, on a inauguré les travaux de rénovation de l'église lors du pardon de Saint Gilles. Espérons que cet investissement important (102 000€) permettra de maintenir en bon état l'édifice de nombreuses années.

Avec l'aide de LCBC, 2017 a été l'occasion de reconstruire la charpente du lavoir de la fontaine de Saint Gilles. Ce projet a permis de faire découvrir notre région à de jeunes étrangers et de créer du lien avec la population. Je félicite tous ces jeunes pour la qualité du travail réalisé avec l'aide des compagnons bâtisseurs.

En novembre, on va débiter les travaux d'aménagement du bourg qui se termineront au printemps. Cet investissement conséquent permettra je l'espère de parfaire l'embellissement du bourg et de sécuriser au mieux la circulation. Nous serons donc prêts à accueillir pour la première fois le passage du tour de France à Saint Gilles.

**Le Maire, Laurent BERTHO**

## HORAIRES DE LA MAIRIE:

**Mardi, mercredi et vendredi de 9h30 à 12h30.**

***Le samedi: permanence du maire et des adjoints de 11h00 à 12h00***

Tél : 02.96.28.53.39 E- mail : [mairie-stgilles-vieux-marche@wanadoo.fr](mailto:mairie-stgilles-vieux-marche@wanadoo.fr)

<http://www.saint-gilles-vieux-marche.fr/>

## Words from the mayor:

This year 2017 ends with the realisation and provision of the multisport area for our young teenagers who have waited impatiently for this equipment.

After a small delay due to the discovery of a wood parasite, we inaugurated the work of renovation of the church during the pardon of Saint Gilles. We hope that this important investment of 102000.00€ will keep the church on good condition for many years.

With the help of LCBC (Loudeac Communauté Bretagne Centre), we had the opportunity in 2017 to rebuild the framework of the laundry at the fountain of Saint Gilles. This project made it possible for young foreigners to discover our region and to create a link with the population. I congratulate all the young people for the quality of the work done with the help of the builders.

In November, we will begin the development work of the village centre that will end in the spring. This investment will allow me to hope to perfect the embellishment of the centre and to improve the safety and traffic circulation. We will, therefore, be ready to welcome for the first time the passage of the Tour de France to Saint Gilles.

**Laurent BERTHO, The mayor**

# ACTION COMMUNALE

## LES PRINCIPALES REALISATIONS :

### Le chantier international: du 10 au 28 juillet 2017



Le chantier international est la réalisation d'un travail volontaire en collectivité pour une durée de trois semaines. Les volontaires s'engagent à participer à la réalisation d'un travail, selon le contrat passé entre l'association des Compagnons Bâisseurs, le Bailleur d'Ouvrage, la commune de Saint Gilles Vieux Marché et le CIAS de LCBC.(Loudéac Communauté Bretagne Centre).

Pour cette 13<sup>ème</sup> édition du chantier international initié par la communauté de communes, l'objectif était de permettre au lavoir de retrouver son aspect d'autrefois.(voir photo ci-dessus)

Cette année, l'équipe était composée de neuf jeunes bénévoles, filles et garçons, de différents pays. (Corée, Ukraine, Espagne et France).

#### **L'équipe de préparation:**

Laurent BERTHO, maire,

Jean-Pierre JAGLIN, adjoint au maire,

Xavier HAMON, vice-président de LCBC ,

Solène CHAMPENOIS, technicienne des Compagnons Bâisseurs,

Céline LE GUEN, coordinatrice jeunesse au CIAS-LCBC,





Absents sur la photo: Laurent Bertho, Daniel Jégo, Joseph Rotter et Yvon Le Goff

**Les jeunes volontaires**



Noëlia



Alexandre



Darria



Alejandro



Kim



Jaroslav



Uliana



Vanessa



Anola

## L'hébergement:

Les jeunes volontaires ont été accueillis dans un ancien logement de la commune aujourd'hui utilisé par l'association des jeunes « yaouank korrigans » (jeunes korrigans) et les chasseurs.

## Une expérience de trois semaines



Les jeunes volontaires ont à la fois travaillé sur la charpente mais aussi sur la couverture du lavoir.

Leurs animateurs, Damien et Gaëtan ont pu compter aussi sur des habitants de la commune pour leur prêter mains fortes. Merci à eux pour leur investissement.

Durant leur séjour, les jeunes volontaires ont bien évidemment visité la commune lors d'une randonnée et pris part au tournoi de foot du 14 juillet et au fest-noz.

C'est avec les membres de l'association des jeunes qu'ils se sont rendus au Mont Saint Michel et à Erdeven. Ils ont même pu assister à une répétition du son et lumière de Bon Repos.

Pour remercier les personnes ayant pris part au projet, les jeunes volontaires ont organisé un repas international.

Une soirée crêpes leur a été offerte en guise de pot de départ et ils ont été chaleureusement remerciés pour tout le travail accompli.



*Visite au site mégalithique de Carnac*



*randonnée*

## Le terrain multisports

C'est à la société Agorespace que les travaux du terrain multisports ont été confiés. Depuis son installation, nombreux sont les jeunes à s'y retrouver afin de partager un moment convivial. Il est possible de jouer au tennis, au basket et au football.



Le terrain de tennis a pu être conservé.



Cet équipement a été financé pour 19 000€ par des fonds Leader Feader de la région Bretagne et de l'Europe et pour 5 000€ par la réserve parlementaire du député Marc Le Fur.

# Les travaux de l'église



Le dimanche 3 septembre, avant la messe du pardon, célébrée par le père Josse et le diacre Yves Audren, le conseil municipal, entouré des maires des communes voisines, et de Loïc Roscouët, conseiller départemental, a procédé à la réception des travaux effectués à l'église. Le maire, Laurent Bertho, a détaillé ces travaux tant à l'extérieur pour le drainage que dans les sacristies Nord et Sud. Heureusement, des bénévoles, comme ceux de l'association du Pardon, viennent soutenir les efforts de la municipalité. « **En 24 ans, c'est environ 60 000 € que ces bénévoles ont donnés pour l'entretien de l'église et de la chapelle Saint-Yves** », a conclu le maire.



# L'aménagement du bourg



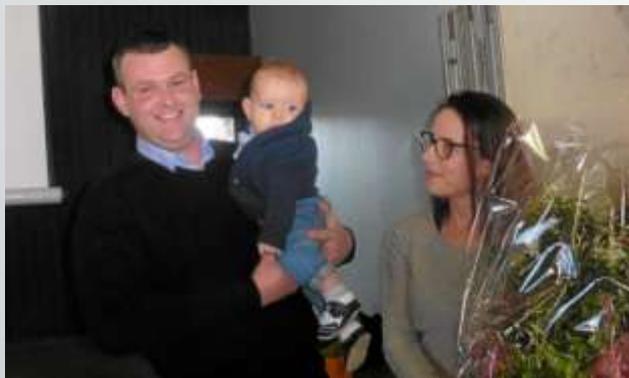
Plans et images 3D de l'aménagement du bourg: réduction de la vitesse au croisement de deux départementales et la création d'un centre bourg accueillant.

# ACTION COMMUNALE

## CEREMONIE DES VOËUX 2017

### Madame de Saint Pierre, nommée Maire Honoraire

Au cours de la cérémonie des vœux, Marie-Françoise de Saint-Pierre a été nommée maire honoraire de la commune. Laurent Bertho, maire en avait fait la demande. Marc Le Fur, député a tenu à la féliciter en évoquant son civisme et son bénévolat au service de la commune de 1989 à 2014.



### Etat civil de 2016

Une seule naissance en 2016, celle de Gabriel Jaglin, fils de Elodie Quéro et de Cyrille Jaglin, conseiller municipal. Il est né le 28 juillet.

## Inauguration des travaux au Bar Restaurant de la Vallée



Après l'acceptation de vente par la famille Taldir, le dossier d'acquisition et de rénovation a été pris en charge par la Cidéal, au titre de « l'aide au dernier commerce ». Une belle rénovation a été réalisée notamment au niveau des deux salles du restaurant. Les 250 000 € investis dans cette réalisation seront répercutés sur le loyer mensuel, qui passe à 1 200 €. Cette rénovation est d'autant plus remarquable qu'elle a été réalisée totalement sans subvention.

## Fleurissement

### Le label Quatre fleurs conservé

Une nouvelle reçue par courrier le 20 janvier et émanant du jury national de fleurissement .Ci-dessous, un extrait du courrier:

La passion et le volontarisme au sein de la commune ne font aucun doute. Vous avez su les partager avec le jury. Votre village est un bouquet de fleurs avec une grande diversité botanique, une très bonne qualité d'entretien général et une formidable implication des habitants.

### La 3<sup>ème</sup> édition du troc aux plantes



C'est sous un magnifique soleil que s'est tenue cette nouvelle édition. La présence de l'association les plantous greffous a permis aux jardiniers de passer un très agréable moment riche en échanges.



### Bienvenue au jardin

Le dimanche 11 juin, Annemarijke Winkel qui possède un jardin dont le fleurissement est classé au niveau national a souhaité participer à l'opération Bienvenue dans mon jardin pour la dernière fois. De nombreux visiteurs ont flâné dans son jardin totalement nature.



## LES BUDGETS COMMUNAUX

REUNION DE CONSEIL MUNICIPAL DU VENDREDI 31 MARS 2017

### \* Approbation du Compte de Gestion et du Compte Administratif du lotissement de l'année 2016

Le Conseil Municipal a approuvé à l'unanimité le Compte de Gestion et le Compte Administratif du Lotissement de l'année 2016. A la section de Fonctionnement et à la section d'Investissement, aucune dépense et aucune recette n'ont été enregistré en 2016.

A la section de Fonctionnement, compte tenu de l'excédent antérieur de l'année 2015 de 37 234,80 €, le résultat de clôture de la section de Fonctionnement de l'année 2016 est un excédent de 37 234,80 €.

A la section d'investissement, compte tenu du déficit antérieur de l'année 2015 de - 7 566,07 €, le résultat de clôture de la section d'Investissement de l'exercice 2016 est un déficit de 7 566,07 €.

### \* Approbation du Compte de Gestion et du Compte Administratif de l'Assainissement de l'année 2016

Le Conseil Municipal a approuvé à l'unanimité le Compte de Gestion et le Compte Administratif de l'Assainissement de l'année 2016.

A la section de Fonctionnement, les dépenses s'élèvent à la somme de 29 017,45 € et les recettes à 33 771,73 €. Compte tenu du déficit antérieur de l'année 2015 de - 1 875,42 €, le résultat de clôture 2016 de la section de Fonctionnement est un excédent de 2 878,86 €.

A la section d'Investissement, les dépenses s'élèvent à la somme de 24 582,42 € et les recettes à 16 912,27 €. Compte tenu de l'excédent antérieur de l'année 2015 de 25 832,92 €, le résultat de clôture de la section d'Investissement de l'exercice 2016 est un excédent de 18 162,77 €.

### \* Approbation du Compte de Gestion et du Compte Administratif de la Commune de l'année 2016

Le Conseil Municipal a approuvé à l'unanimité le Compte de Gestion et le Compte Administratif de la Commune de l'année 2016.

A la section de Fonctionnement, les dépenses s'élèvent à la somme de 214 997,11 € et les recettes à 262 542,39 €. Le résultat de l'année 2016 est un excédent de 47 545,28 €. Le Conseil Municipal a décidé d'affecter cet excédent de Fonctionnement de 47 545,28 € en totalité à la section d'Investissement du Budget communal de l'année 2017.

A la section d'Investissement, les dépenses s'élèvent à la somme de 170 217,86 € et les recettes à 101 136,51 €. Le résultat de l'année 2016 est un déficit de 69 081,35 € en section d'Investissement. Mais compte tenu de l'excédent antérieur de l'année 2015 de 63 840,20 €, le résultat de clôture d'Investissement de l'exercice 2016 est un déficit de 5 241,15 €.

### **\* Vote du Budget du Lotissement de l'année 2017**

Le Conseil Municipal a voté à l'unanimité le Budget du Lotissement pour l'année 2017.

A la section de Fonctionnement, les dépenses s'élèvent à la somme de 10 282,20 € et les recettes à 37 234,80 €.

A la section d'Investissement, les dépenses et les recettes s'équilibrent à la somme de 7 566,07 €.

### **\* Vote du Budget de l'Assainissement de l'année 2017**

Le Conseil Municipal a voté à l'unanimité le Budget de l'Assainissement pour l'année 2017.

A la section de Fonctionnement, les dépenses et les recettes s'équilibrent à la somme de 36 825,05 €.

A la section d'Investissement, les dépenses et les recettes s'équilibrent à la somme de 35 075,04 €.

### **\* Vote du Budget de la Commune de l'année 2017**

Le Conseil Municipal a voté à l'unanimité le Budget de la Commune pour l'année 2017, proposé par Mr BERTHO, Maire.

A la section de Fonctionnement, les dépenses et les recettes s'équilibrent à la somme de 262 730 €.

A la section d'Investissement, les dépenses et les recettes s'équilibrent à la somme de 441 822 €.

Les principaux investissements en 2017 seront les suivants :

- Travaux de voirie sur voies communales de 2016 pour 21 507 € (reste à payer en 2017)
- Travaux de voirie sur voies communales en 2017 pour 33 000 €
- Travaux d'effacement des réseaux de 2016 (rue du Porch et chemin de la Fontaine) à payer en 2017 pour 32 630 €
- Travaux de réalisation d'un réseau d'eaux pluviales « Rue des Roses » pour 25 786 €
- Travaux de confortement à l'église pour un montant de 42 193 € (reste à payer en 2017)
- Honoraires de l'architecte pour la maîtrise d'œuvre pour les travaux à l'église pour 4 739 €
- Mission de contrôle technique et sécurité pour les travaux à l'église pour 2 083 €
- Traitement des murs et sols à l'église pour 4 239 €
- Travaux d'aménagement du Bourg (1<sup>ère</sup> tranche) pour 158 485 €
- Maitrise d'œuvre concernant les travaux d'aménagement du Bourg pour 15 990 €
- Aménagement d'un terrain multisports pour 38 000 € TTC (à l'emplacement du terrain de tennis actuel)

Un emprunt sera réalisé en fonction des dépenses réellement effectuées et des subventions qui seront accordées. Des subventions au titre de la DETR, de la Réserve parlementaire, du Contrat de territoire auprès du Conseil Départemental, de la Région, et des amendes de Police ont été demandées pour les travaux à l'église, les travaux d'aménagement du Bourg et également pour l'aménagement du terrain multisports.

### **\* Vote des taux d'imposition de l'année 2017**

Le Conseil Municipal a décidé de maintenir les taux d'imposition en 2017, à savoir :

- Taxe d'habitation	=	9,90 %
- Taxe foncière sur le bâti	=	15,58 %
- Taxe foncière sur le non bâti	=	42,89 %

# ACTION COMMUNALE

## COMMISSIONS DE LOUDEAC COMMUNAUTE BRETAGNE CENTRE

Le Conseil Communautaire de Loudéac Communauté Bretagne Centre, réuni le 7 février dernier, a créé des commissions thématiques. Les Conseils Municipaux sont sollicités afin de désigner leur représentant dans chacune des commissions (communes de moins de 1 000 habitants : 1 représentant par commission – communes de plus de 1 000 habitants : 2 représentants par commission en priorisant les Conseillers Communautaires n'exerçant plus leur fonction suite aux réformes intercommunales).

Le Conseil Municipal de Saint-Gilles-Vieux-Marché désigne les Conseillers Municipaux suivants pour siéger à ces Commissions :

**- la commission Culture-Communication (Présidence assurée par M. Hervé LE LU)**

Mme LE MAUX Jacqueline

**- la commission Environnement – Assainissement – Eau (Présidence assurée par MM. Georges LE FRANC, Alain GUILLAUME, Jean-Noël LAGUEUX)**

Mr BERTHO Laurent

**- la commission Urbanisme – Habitat (Présidence assurée par M. Guy LE HELLOCO)**

Mr JAGLIN Jean-Pierre

**- la commission Economie et emploi (Présidence assurée par M. Eric ROBIN)**

Mme LE GAC Michelle

**- la commission Action Sociale – Solidarités (Présidence assurée par Mme Evelyne GASPAILLARD et M. Xavier HAMON)**

Mr JEGOU Yann

**- la commission Attractivité Territoriale (Présidence assurée MM. Michel ROUVRAIS et Gérard DABOUDET)**

Mr DAWSON Collin

**- la commission Energies et Développement durable (Présidence assurée par M. Jacky AIGNEL)**

Mr LA DUAULT Patrick

**- la commission Finances – Travaux (Présidence assurée par MM. Romain BOUTRON et Bruno LE BESCAUT)**

Mme LE GAC Michelle

**- la commission Agriculture (Présidence assurée par M. Jean-Noël LAGUEUX)**

Mr JAGLIN Cyrille

**- la commission Collecte, Gestion et Valorisation économique et environnementale des déchets (Présidence assurée par M. Yvon LE JAN)**

Mr JEGOU Yann

**- la commission Tourisme et Patrimoine (Présidence assurée par M. Daniel LE GOFF)**

Mme MACE Marie-France

**- la commission Sports et équipements sportifs d'intérêt communautaire (Présidence assurée par M. Yohann HERVO)**

Mme ROBIN Sylvie

# ACTION COMMUNALE

## SUBVENTIONS

### Associations Saint Gilloises :

- Comité des fêtes:	310 €
- Société de chasse	50 €
- Club des loisirs	160 €
- Anciens Combattants et PG	160 €
- FC POULANCRE Mûr St Gilles	1 240 €
- Yaouank Korrigan	300 €
- CCAS	1 457,95 €

## SUBVENTIONS

### Autres organismes ou associations

-Anciens d'Algérie Canton de Mûr	40 €
-Centre Eugène Marquis de Rennes	40 €
-Association des paralysés de France de St-Brieuc	25 €
-ADAPEI papillons blancs Saint Brieuc	25 €
-Association AIDES Bretagne Sida Rennes	50 €
-Association La Pierre Le Bigaut	70 €
-Association Resto du cœur de Saint-Brieuc	80 €
-Association Rayon de soleil Mûr	200 €
-Association française contre les myopathies	30 €

## TERRAIN D'ACCUEIL POUR CAMPEURS

### TARIFS:

-Campeur	1,50 € par jour	-
-Véhicule	1,00 € par jour	
-Camping car	7,00 € par jour	
-Tente ou caravane	1,00 € par jour	
-Electricité	0,50 € par jour	pour 2 Ampères 1,00 € par jour
		pour 6 Ampères 1,50 € par jour
		pour 10 Ampères
-Groupe d'enfants	1,00 € par enfant	
-Gratuit pour les enfants de moins de 12 ans accompagnés de leur famille		

**Inscriptions et Règlement :** en Mairie

## TARIFS DE LOCATION DE LA SALLE POLYVALENTE

### Vin d'honneur :

Commune : 50 €

Hors commune : 80 €

### Repas : une journée

Commune : 100 €

Hors commune : 190 €

### Repas : deux journées

Commune : 120 €

Hors commune : 230 €

### Réunion :

Commune : 50 €

Hors commune : 90 €

*Forfait chauffage : 50 €*

*Pour les associations, seul le chauffage sera facturé pour la somme de 50 €.*

Le tarif de location de la salle de la mairie est de 16 €.

**N.B : le Trésor Public souhaite que la réservation de la salle et son règlement soit au même nom.**

## TARIFS DE LOCATION TABLES

-Table avec tréteaux 3 m et 2 bancs : 3,00 €

-Table 2m50 + 2 bancs : 3,00 €

-Banc seul : 0,80 € l'unité

-Chaise : 0,30 € l'unité

20 tables de 3 m de longueur et 20 de 2m50 sont disponibles.

Contactez la mairie si besoin.

## TARIFS DE CONCESSION DES CAVURNES

➤ **Tarifs de concession des cavurnes :** (tarifs inchangés)

-Concession temporaire de 30 ans (renouvelable) 55 €

-Concession temporaire de 50 ans (renouvelable) 80 €

➤ **Tarifs de concession de terrain au cimetière :**

**à compter du 28/02/2017**

-Concession temporaire de 15 ans : 30 € le m<sup>2</sup>

-Concession temporaire de 30 ans : 50 € le m<sup>2</sup>

# INFORMATIONS

## ETAT CIVIL du 25/07/2016 au 31/10/2017

### L'équipe municipale adresse ses félicitations aux parents de:

- Gabriel JAGLIN, né à SAINT-BRIEUC, le 28 juillet 2016  
Fils de JAGLIN Cyrille et QUÉRO Elodie, domiciliés « 4 Chemin de Talen »
- Ellie-Sophia ABDALLAH, née le 16 mars 2017 à NOYAL-PONTIVY (Morbihan),  
Fille de ABDALLAH Anli et de BINCHEHI Thouraya, domiciliés « 3 Cité des Lilas » à Saint-Gilles-Vieux-Marché.
- Nierik RASOLOFO, né le 11 juin 2017 à NOYAL-PONTIVY (Morbihan)  
Fils de RASOLOFO Raymond et de RAMANGALAHY Ny Aina, domiciliés « 7 Cité des Lilas » à Saint-Gilles-Vieux-Marché.
- Gustave MORHAN, né le 17 juin 2017 à NOYAL-PONTIVY (Morbihan)  
Fils de MORHAN Yannick et de RICHARD Hélène, domiciliés « 1 Chemin de Talen » à Saint-Gilles-Vieux-Marché.

### Vœux de bonheur à:

- Soïg Chen MALFROY et Amélie TRONEL, mariés le 27 août 2016

### Sincères condoléances à la famille de:

- Joël Joseph LE GOFF décédé à RENNES (35) le 29 octobre 2016
- AngeTACHON, décédé le 15 juillet 2017, à NOYAL-PONTIVY (56)

## URBANISME(du 01.01.2017 au 30.10.2017)

### Déclaration de travaux

#### Quatre demandes

- 1 demande de DP pour la création de deux baies vitrées
- 1 demande de DP pour l'agrandissement d'un abri de jardin
- 1 demande de DP pour la rénovation d'une toiture et la pose de fenêtres de toit
- 1 demande de DP pour le bardage en ardoises d'un pignon d'une maison

### Permis de construire

#### Deux demandes

- 1 demande de PC pour l'extension d'une maison
- 1 demande de PC pour l'abri couvert sur le lavoir communal

### Certificat d'urbanisme

#### Seize demandes

Les demandes de Certificat d'Urbanisme sont faites en vue connaître les dispositions d'urbanisme applicables à un terrain, en cas de vente d'une maison ou d'un terrain construit ou pas, ou en vue de savoir également si un terrain est constructible ou pas. Les demandes sont enregistrées en Mairie et adressées ensuite à la DDTM de Rostrenen pour instruction.

A compter du 23 novembre 2017, date d'opposabilité du PLUI-H (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal tenant lieu de Programme de l'Habitat) adopté par Loudéac Communauté Bretagne Centre le 05.09.2017, toutes les demandes d'urbanisme (PC, DT, CU et autres demandes) seront enregistrées en Mairie, puis adressées à Loudéac Communauté Bretagne Centre pour instruction.

# INFORMATIONS

## Classe 6

23 classes avaient répondu à l'invitation, dimanche 11 septembre 2016. Les convives pour le repas du midi et du soir au restaurant de La Vallée étaient une bonne soixantaine. Germaine Burlot, Yolande Kerboëthau, Yvonne Pasco et Georges Allano représentaient les 90 ans.

Gabriel Jaglin, né le 28 juillet, était le benjamin. Victor Bertho et Pierre-Antoine Rolland représentaient les 20 ans. Toutes les autres tranches d'âge étaient représentées.



## CCAS 11 novembre 2016

Le repas traditionnellement offert par le centre communal d'action sociale (CCAS), aux personnes de 65 ans et plus, a été servi après la commémoration du 11-Novembre au restaurant de la Vallée.

Comme en 2015, Margaret Dawson était la doyenne de l'assemblée, aux côtés de Marcel Le Goff, 88 ans.



## Classe 7

Samedi 9 septembre, les classes 7 se sont réunies avec leurs invités. La journée a débuté par un dépôt d'une gerbe au monument aux morts. Sur la photo souvenir Axelle Cail, 10 ans, était la benjamine et les doyens : les octogénaires Éliane Tachon, André Simon, Louis Le Couëdic, Lucien Bertho. Seul bémol, l'absence des 20 ans et des 30 ans. La journée s'est poursuivie au restaurant de La Vallée.





## Vous avez un projet d'amélioration de l'habitat

sur Loudéac Communauté Bretagne Centre

**LOUDÉAC**  
communauté  
BRETAGNE CENTRE

## DES AIDES FINANCIÈRES POUR VOS TRAVAUX

Économies d'énergie, adaptation au handicap ou production de logements locatifs

### Quels travaux ?

- Les travaux réalisés doivent permettre une **amélioration énergétique** du logement : isolation (du toit, des murs, du sol...) poêle, insert, chaudière, ouverture, VMC, chauffe-eau...

**Le gain d'énergie après travaux doit être de 25 % minimum** : le thermicien le détermine à la visite gratuite au domicile.

- Dans le cadre du **vieillessement** ou d'un **handicap** les subventions participent au financement des travaux d'adaptation du logement : salle de bain, monte escalier, rampe d'accès, aménagement extérieur...

- Les travaux peuvent également porter sur la rénovation d'un bien en vue de le **mettre en location**.

### Les conditions d'éligibilité :

- Être propriétaire de son logement achevé depuis plus de 15 ans,
- Répondre aux conditions de ressources (dernier avis d'imposition),
- Ne commencer les travaux qu'après le dépôt du dossier
- Travaux réalisés par artisans,
- Carte d'invalidité ou de priorité délivrée par la MDPH pour les projets d'adaptation

### Le calcul de la subvention :

Le montant de la subvention varie en fonction :

- Des ressources du ménage (35% ou 50% de subvention),
- Du montant et du type des travaux (Plafond subventionnable de 20 000 € H.T).

### Renseignements :

Accueil logement, Loudéac : 02 96 66 09 07 - c.gicquel@loudeac-communaute.bzh  
Accueil Logement, Merdrignac : 02 96 67 45 45 - s.gamier@loudeac-communaute.bzh



**NOUVEAU !**

### Un jeu de société sur le Pays de Loudéac-Pontivy !

- Quel comédien qui « aimait vadrouiller en gendarme » a cette réplique dans Faites sauter la Banque « ma femme est à un enterrement à Loudéac » ?

- A vous de chanter ou fredonner Tri martolod, chanson rendue célèbre par Alan Stivell originaire de Pontivy

- Quel est donc ce jeu du Pays Gallo, dont l'origine remonte au moyen âge où l'on « tire le maître » en début de partie ? - Cette année-là, Star Wars le réveil de la force triomphe au cinéma, Hello de Adèle est en tête des ventes de disques, le Tour de France fait étape à Mûr-de-Bretagne et le lac de Guerlédan est vidé, c'était l'année ?

Voilà des exemples parmi les centaines de questions du Jeu du Pays de Loudéac-Pontivy.

Géographie, Histoire, patrimoine, sport, actualités, devinettes, charades, près de 80 thèmes abordés dans ce jeu familial et convivial, le tout doté d'une bonne dose d'humour, à découvrir entre amis ou en famille. Le jeu contient également 120 questions photos et des questions « Junior ».

Sortie octobre 2017 Attention : Edition limitée !

Renseignements et liste des points de vente : [www.lejeudupaysdeloudeac-pontivy.com](http://www.lejeudupaysdeloudeac-pontivy.com)

Contact : 06 23 18 11 73

**LOUDEAC COMMUNAUTE**  
CENTRE-BRETAGNE

VOUS  
**MÉMO TRI**

**TROP FORT LE TRI!**

**Dans le conteneur couvercle jaune Le tri!**

**+SIMPLE+FACILE**  
**TOUS les emballages en plastique se trient.**

Emballages plastiques

**TOUS en verre se trient.**

Papiers et emballages cartonnés

Emballages métalliques

Plus d'informations sur [www.loudeac-communauté.bzh](http://www.loudeac-communauté.bzh)

**JE DÉPOSE À LA DÉCHÈTERIE**

- les déchets encombrants
- les déchets dangereux
- les gros cartons
- les cassettes vidéo

### ORDURES MÉNAGÈRES

Les autres déchets quotidiens :  
emballages non recyclables,  
restes alimentaires, articles  
d'hygiène...



Un doute sur votre tri ?  
Choisissez votre poubelle à déchets  
ménagers

**Déchets à placer dans des sacs  
fermés à l'intérieur de la poubelle**

Déchets compostables

- Déchets de cuisine :  
épluchures, restes de repas,  
marc de café, thé, coquilles d'œufs,  
papier essuie-tout...
- Déchets de jardin :  
tontes en petite quantité et sèche,  
feuilles mortes, herbes non grainées,  
petits branchages...



**DANS MON JARDIN,**  
je produis mon compost  
en tas ou en composteur.

**TROP FORT LE TRI!**

### EMBALLAGES EN VERRE

Bouteilles, pots et bocaux, sans bouchon, ni couvercle  
(Les couvercles sont à déposer dans les sacs jaune).



Vides et en vrac  
Inutile de laver les emballages,  
il suffit de bien les vider

- Je les dépose en déchèterie**
- vaisselle cassée
  - vase en céramique, terre cuite
  - faïence
  - ampoules



**Je les dépose également  
en déchèterie**

- les cassettes vidéo



### BORNE TEXTILES

En bon état ou usés, démodés,  
déchirés, troués, tous vos vêtements,  
linge, chaussures, maroquinerie,  
peuvent être réutilisés ou recyclés.



Conditionner le linge propre et sec  
dans des sacs bien fermés.  
Attacher les chaussures par paire



### VOS DÉCHÈTERIES

**LOUDEAC**  
Du Lundi au samedi  
de 9h à 12h  
et de 14h à 17h45

**PLEMET**  
Du mardi au samedi  
de 14h à 17h45

**LA CHEZE**  
Lundi de 14h à 17h45  
Les jeudis et samedis  
de 9h à 11h45

**PLOUGUENAST**  
Les lundis et mercredis  
de 14h à 17h45  
Vendredi de 9h à 11h45  
Samedi de 14h à 16h45

**CORLAY**  
Les lundis, mardis,  
mercredis de 9h à 11h45  
vendredi de 9h à 11h45  
et de 14h à 17h15  
Le samedi de 9h à 11h45

### HORAIRE ET JOURS D'OUVERTURE

**L'HERMITAGE LORGE**  
Lundi, mardi, mercredi  
vendredi de 14h à 17h15  
Jeudi de 9h à 11h45  
Le samedi de 9h à 11h45  
et de 14h à 17h15

**M.R. DE BRETAGNE**  
Lundi de 9h à 11h45  
Mardi, mercredi, jeudi  
et vendredi 14h à 17h45  
Le samedi de 9h à 11h45  
et 14h à 17h45

**MERDRIGNAC**  
Lundi, mercredi  
de 14h à 17h45  
Mardi, vendredi  
de 9h à 11h45  
Jeudi : FERMÉE  
Samedi de 9h à 11h45  
et de 14h à 17h45

**ST-GOUENO**  
Lundi, mercredi  
de 9h à 11h45  
Mardi, vendredi  
de 14h à 17h45  
Jeudi : FERMÉE  
Samedi de 9h à 11h45  
et de 14h à 17h45

Plus d'informations sur [www.loudeac-communauté.bzh](http://www.loudeac-communauté.bzh) - Tél : 02 96 66 09 09

# INFORMATIONS

## RECENSEMENT



Pourquoi?

Pour vous inscrire en vue de permettre une convocation à la journée défense et citoyenneté.

Comment?

Par internet sur le site

[www.service-public.fr](http://www.service-public.fr)

A la mairie

Le centre du service national de Brest

☎ 02 98 37 75 58

[csn-brest.sec.fct@intradef.gouv.fr](mailto:csn-brest.sec.fct@intradef.gouv.fr)

A festive poster for "NOËL ACCUEIL DE LOISIRS INTERCOMMUNAL". It features a central white circle with the text "NOËL ACCUEIL DE LOISIRS INTERCOMMUNAL" surrounded by colorful party hats and stars. A green banner at the top right says "Du 26 déc. 2017 au 5 janv. 2018". The location is "Rue Pasteur à LOUDEAC".

**1/** Retrait des dossiers d'inscription à l'accueil de LOUDEAC Communauté BRETAGNE CENTRE ou en mairie du 6 au 25 novembre.

**2/** Dépôt des dossiers et inscriptions définitives :  
Le lundi **20 novembre** de 9h à 17h30,  
Le vendredi **24 novembre** de 17h à 19h, ★  
Le samedi **25 novembre** de 10h à 12h.

Renseignements :  
CIAS, Pôle Enfance / Jeunesse  
Tél : 02 96 66 09 09

★ Ouvert à tous les enfants du territoire

**DÈS LE 2 JUIN 2017**

# Le certificat d'immatriculation à portée de clic !

- Je fais mes démarches en ligne pour remplacer ma carte grise volée, perdue ou détériorée.
- Je gagne du temps
- Je n'ai plus à me déplacer
- Je vais sur [demos.demarches.interieur.gouv.fr](http://demos.demarches.interieur.gouv.fr)

**MES DÉMARCHES à portée de clic !**

## L'État simplifie mes démarches

14 OCT. 2017

Je peux désormais effectuer ma demande de duplicata du certificat d'immatriculation sans me rendre au guichet d'une préfecture. Cette démarche est accessible sur Internet en cas de :

- perte
- vol
- détérioration.

Je me rends sur <https://immatriculation.ants.gouv.fr> et je suis les étapes proposées :

- Je clique sur la rubrique « Je souhaite refaire ma carte grise suite à perte, vol ou détérioration ».
- Je crée un compte usager ou me connecte à mon compte s'il existe déjà. Je pourrai ainsi suivre l'état d'avancement de ma demande.
- Je renseigne mon numéro d'immatriculation et le code confidentiel attribué à mon ancien titre, figurant sur le courrier d'envoi de ce dernier.
- En cas de perte, ma déclaration de perte s'effectue directement en ligne. En cas de vol, je dois le déclarer au préalable à la police ou la gendarmerie.
- Une fois la démarche finalisée, je peux imprimer le certificat provisoire d'immatriculation qui m'autorisera à circuler avec mon véhicule, ainsi que le récépissé de dépôt de ma demande.

Je peux être accompagné par le médiateur du point numérique en préfecture et dans de nombreuses sous-préfectures !

Pour toute information : [www.demarches.interieur.gouv.fr](http://www.demarches.interieur.gouv.fr)

**MES DÉMARCHES à portée de clic !**

# le permis de conduire à portée de clic !

**DU NOUVEAU** pour mes démarches

- Je fais mes démarches en ligne
- Je gagne du temps
- Je ne me rends plus en préfecture

[demarches.interieur.gouv.fr](http://demarches.interieur.gouv.fr), pour m'informer

**MES DÉMARCHES à portée de clic !**

## L'État simplifie mes démarches

14 OCT. 2017

- Je peux désormais effectuer mes démarches liées au permis de conduire sans me rendre au guichet d'une préfecture.
- Je rassemble les pièces justificatives. J'obtiens ma photo numérisée auprès des cabines ou photographes agréés, repérables par la vignette bleue « agréé service en ligne ANTS ».
- Je me rends sur <https://permisdeconduire.ants.gouv.fr>
- Je crée un compte en cliquant sur « je fais une demande en ligne ».
- En cas de perte, j'effectue ma déclaration de perte en ligne. En cas de vol, je dois me rendre dans un service de police ou de gendarmerie.
- En cas de vol et de perte, j'effectue également mon achat de timbre fiscal en ligne.
- Mon compte usager me permet de suivre l'état d'avancement de ma demande.
- Je reçois mon permis de conduire à mon domicile.

Je peux me faire accompagner par mon école de conduite et par le médiateur du point numérique présent dans chaque préfecture et dans de nombreuses sous-préfectures.

Pour toute information : [www.demarches.interieur.gouv.fr](http://www.demarches.interieur.gouv.fr)

**MES DÉMARCHES à portée de clic !**

6 agents à votre service :



Marie-Thérèse FISCHER



Yves HAMAYON



Fabienne LE CORRE



Lionel LE NAGARD



Marie KERGAL



Emmanuelle SAGUET

*8 tournées afin d'apporter une réponse à toutes les demandes.*



CONTACTS

**CIAS**  
LOUDEAC Communauté  
BRETAGNE CENTRE  
4 Bd de la Gare  
22 600 LOUDEAC

Tél : 02 96 66 14 61  
ou 02 96 66 09 09



[www.loudeac-communauté.bzh](http://www.loudeac-communauté.bzh)



*Des repas équilibrés livrés à domicile*



- ALLINEUC
- CAUREL
- COËTLOGON
- CORLAY
- GAUSSON
- GUERLEDAN - MUR DE BRETAGNE
- GUERLEDAN - SAINT-GUEN
- GRÂCE-LIZEL
- HÉMONSTOIR
- LA CHÈZE
- LA FERRIÈRE
- LA MOTTE
- LA PRÉNESSAYE
- LANGAST
- LE CAMBOUT
- LE HAUT-CORLAY
- LE QUILLIO
- LOUDEAC
- MERLEAC
- PLÉMET
- PLOUGUENAST
- PLUMIEUX
- PLUSSULIEN
- SAINTE-BARBE
- SAINTE-CARADEC
- SAINTE-ÉTIENNE-DU-GUÉ-DE-L'ISLE
- SAINTE-GILLES-VIEUX-MARCHE
- SAINTE-HERVÉ
- SAINTE-MARTIN-DES-PRÉS
- SAINTE-MAUDAN
- SAINTE-MAYEUX
- SAINTE-THÉLO
- TRÉVÉ
- UZEL

Communauté de communes - LOUDEAC Communauté BRETAGNE CENTRE

LE FONCTIONNEMENT

Le service de portage de repas à domicile est un service public, vous permettant de bénéficier de repas équilibrés livrés à domicile.

Ils sont préparés par le Logipôle du Centre Hospitalier du Centre Bretagne, qui les conditionne en barquettes filmées en liaison froide.

POUR QUI ?

Les personnes âgées et les personnes en situation de dépendance.

Les régimes spécifiques sont pris en compte (sans sel et sans sucre) avec certificat médical.

Il est aussi possible de livrer des repas « hachés fins » pour les difficultés de mastication.

*Le portage de repas contribue au maintien à domicile, tout en créant un lien social.*



RENSEIGNEMENTS PRATIQUES

Une journée alimentaire comprend les repas du midi et du soir.

Le tarif est fixé à 9,90 euros TTC pour l'année 2017 et révisable annuellement.

Les repas sont livrés en véhicule frigorifique grâce à notre équipe, trois fois par semaine.

La livraison est assurée pour 4 à 7 journées par semaine, du lundi au samedi.

La prise en charge est ponctuelle (minimum de 1 mois), ou régulière selon les besoins.

*Il vous suffit de vous rendre à la mairie de votre commune pour vous inscrire.*

La signature du contrat se fait à domicile avec le service du portage.



## LE CLUB DES LOISIRS

Présidente : Chantal Bourgeot ; Vice – président : Marcel Le Ralle  
Trésorier : J. Jacques Névo ; trésorière adjointe : Armelle Dugain  
Secrétaire : Jacqueline Le Guen ; secrétaire adjointe : Lucienne Lusseau  
Membres : Michèle Névo, M. Thérèse Choupeaux, Chantal Rotter, André Burlot, J. Claude Le Doeuff

### Différentes activités proposées au club des loisirs :

Les activités ont repris début septembre.

- Tous à nos outils : mercredi 6 / 09 / 17. L'atelier est complet pour l'instant et a lieu tous les 15 jours le mercredi de 14H à 18H.

- La marche : lundi 11 / 09 / 17 . Elle a lieu tous les lundis de 14H à 16H sauf pendant les vacances scolaires. Ceux et celles qui veulent en pratiquer sont les bienvenus.

- les jeux de société : mercredi 13 / 09 / 17 . Cette activité a lieu tous les 15 jours, le mercredi de 14H à 18H , en alternance avec l'atelier "tous à nos outils". Pour cette activité nous recherchons des joueurs de cartes afin d'étoffer les équipes.



Durant les vacances de la Toussaint, l'atelier enfants a eut lieu les 2 mardis des vacances soit les 24 et 31 octobre de 14H à 16H. Chantal BOURGEOT ( 06.60.06.32.44 / 02.96.26.06.84 ).



# VIE ASSOCIATIVE

## LE CLUB DES LOISIRS (suite)

Cette année nous avons organisé une sortie le samedi 24 juin pour aller voir MARIE GUERZAILLE à Saint Caradec. Nous avons eu 34 inscrits qui ont tous apprécié la journée spectacle.

La sortie du club a eu lieu le mardi 27 juin en partenariat avec le club de la joie de Saint Guen. Nous sommes allés au GUILVINEC avec une visite de la criée Haliotika, puis déjeuner dans les environs et ensuite visite d'un musée de coquillages. Nous avons eu 26 inscriptions.



### **Marché de Noël:**

Mais le temps fort de l'association a lieu fin novembre avec notre 4ème marché de Noël. L'an dernier nous avons eu 29 exposants et avons eu environ 450 visiteurs. Le prochain marché aura lieu le dimanche 26 novembre 2017. L'atelier "tous à nos outils" s'affaire pour présenter leurs nouvelles créations ( mosaïques, vannerie en papier, cartes de vœux ....etc...). Cette année il y aura des stands d'artisanat et alimentaire de notre région comme l'an dernier.



Prochains rendez-vous prévus :

Nous aurons le repas du club qui sera programmé courant décembre 2017.

L'assemblée générale du club a lieu en janvier avec la rituelle galette des rois et la prise des adhésions au club. A ce jour nous avons 38 adhérents.

Chantal BOURGEOT

06 60 06 32 44

# VIE ASSOCIATIVE

## LES ANCIENS COMBATTANTS



11 Novembre 2016

8Mai 2017



Lors de la réunion des Anciens Combattants le samedi 11 mars 2017, Marcel Le Ralle, président, a fait part d'un projet : la création d'une stèle à la mémoire des disparus lors de la guerre d'Algérie et des événements qui ont secoué l'Afrique du Nord, dans les années 50-60.

Cette stèle en pierre bleue locale sera installée près du monument aux morts et sera inaugurée en 2018, lors de la commémoration cantonale du 19-Mars, dans la commune.

Des achats de drapeaux sont également prévus.

Le devoir de mémoire est essentiel.

Merci de participer aux commémorations.

**Le bureau :**    **Président : Marcel LE RALLE**  
                          **Secrétaire : Joseph ROTTER**  
                          **Trésorière : Madame DE SAINT PIERRE**  
                          **Porte-drapeaux : François JOY et Michel JAGLIN**

# VIE ASSOCIATIVE

## LE COMITE DES FETES

### Assemblée générale 04 février 2017:

L'assemblée générale annuelle a été l'occasion de faire le bilan de l'année 2016 qui fut particulièrement bonne et de présenter le calendrier 2017.

Le comité des fêtes, a remis un chèque de 1 000 € à l'association de Rayon de soleil. Le comité a également remis en 2016, 550 € à l'association Les Papillons de Charcot et 500€ au Téléthon.



### 17<sup>ème</sup> « MULTIRANDO » 28 mai 2017:

Contrairement à l'année 2016, le temps n'as pas été de la partie, en effet un orage a éclaté en début de matinée et a refroidi l'ardeur de nombreux randonneurs. 400 randonneurs ont quand même bravé la pluie contre 790 l'an passé.

Le nombre de repas s'est fait lui aussi ressentir avec près de 200 repas servis en moins. (550 repas payants)

Cette fête, organisée en plein air subit les aléas de la météo mais ne décourage pas notre équipe de bénévoles qui en 2018 organisera sa 18<sup>ème</sup> édition, on l'espère sous le soleil.



# VIE ASSOCIATIVE

## LE COMITE DES FETES (suite)

### Le bureau :

Présidente : Claudine Jaglin  
Trésorière : Jacqueline Le Maux adjoint: Olivier Carré  
Secrétaire : Marie France Macé adjointe Isabelle Le Serrec  
Membres : Nadine Guillaume, Daniel Jégo,  
Catherine Fraboulet, Patrick Le Duault,  
Françoise Le Goff, André Robin.

**Prochain rendez-vous:**  
**-Langue de bœuf le dimanche 19 Novembre.**

### FEST- NOZ: 22 juillet 2017

Le beau temps n'était également pas de la partie pour le Fest-noz. Avec pourtant une belle affiche (Ampouailh, Loened Fall, Avel Noz et Maligorn Du) le nombre d'entrée a été seulement de 443.

Heureusement, la crêperie a comme toujours bien fonctionné. Un grand coup de chapeau aux 26 crêpiers et crêpières qui ont su régaler leur clientèle.



### Sortie bénévoles du 11 octobre 2017:

Le 11 Octobre le comité des fêtes a organisé une sortie à St Caradec pour ses bénévoles. Une cinquantaine de personnes a pu profiter de la journée spectacle à la ferme de Marie Guerzaille. Tous ont été ravis de cette journée.



# VIE ASSOCIATIVE

## LE FC POULANCRE

### Saison 2016/2017 :

#### Bilan sportif:

Lors de l'assemblée générale du 2 juin 2017 qui s'est tenue au Vacancier à Mûr de Bretagne, les co-présidents se sont exprimés d'une même voix concernant notamment les équipes séniors: « Il n'y a rien à dire pour les équipes B et C qui ont tenu leurs engagements. Pour la A, le manque de rigueur aux entraînements ne fut certainement pas pour arranger les choses. La relégation de l'équipe en D2 en est la résultante. Pour la saison à venir, nous demandons une plus grande rigueur aux joueurs. »

L'école de foot fonctionne très bien avec des équipes allant des débutants (U6) aux U17. Les équipes de U15 et de U17 sont regroupées avec celles de Corlay et de Saint Nicolas du Pélem.

Le FC Poulancre comptait lors de cette saison 2016/2017 203 licenciés (+ 40 par rapport à la saison précédente)

### Saison 2017/2018 :



<b><u>Co-Présidents :</u></b>	<b>Michel JAGLIN et Didier CADIC</b>
<b><u>Vices- présidents :</u></b>	<b>Hubert MOREL , Julien RAOULT et Florian CARRE</b>
<b><u>Trésorière :</u></b>	<b>Michelle LE GAC</b>
<b><u>Trésoriers- adjoints :</u></b>	<b>Maxime ALLAIN, Jean Pierre GUILLO</b>
<b><u>Secrétaire :</u></b>	<b>Annie COLLIN</b>
<b><u>Secrétaire- adjointe :</u></b>	<b>Eliane CARRE</b>

## Les manifestations du club:

Durant le mois de Juin 2016, le club a reçu le Tournoi International Benjamins de Guerlédan. Ce tournoi dure deux jours durant lesquels les bénévoles du club sont très sollicités. Les familles ont été nombreuses à accueillir des jeunes. Comme chaque édition, une belle réussite.

Le 14 juillet a eu lieu le traditionnel tournoi de football et le repas jambon grillé sous chapiteau où 250 convives ont pris part au repas.

Le tournoi a été remporté par une équipe du club.





Le repas sauté de porc du 21 octobre 2017  
Uniquement à emporter, 360 parts ont été vendues! Une nouvelle initiative payante!

### Damien Wiart, nouvel entraîneur:



Agé de 28 ans, Damien Wiart sortait de trois saisons de coaching dont deux avec Plémy et avait envie de diriger un groupe de jeunes, avec un défi à relever, une montée en D1. Il pense en effet, que le FC Poulancre mérite beaucoup mieux que la D2. Il y a selon lui de belles infrastructures, des dirigeants très impliqués et une solide équipe de bénévoles. Nous devons jouer le haut de tableau jusqu'au bout et nous en sommes capables. Après, nous ferons les comptes. Il sent dans l'équipe un très bon état d'esprit..

## LA SOCIETE DE CHASSE « LA CARTOUCHE »

**Président :** Rolland JEGO

**Vice-président:** Mickaël BERTHO

**Trésorier:** Sébastien BERTHO

**Secrétaire :** Eric LE MAUX

**Membres :** Laurent BERTHO, Alain JEGO, Loïc JAGLIN, Gabriel JEGO et Pascal FRABOULET

La chasse est autorisée sur la commune le dimanche et le jeudi. La société compte vingt-cinq chasseurs qui chassent sur 1 200 ha de terre. Deux jeunes participent activement à cette activité:



Rapport d'Elouan Carré:

"Cette année, nous avons fait 10 chevreuils et 5 sangliers. Au total avec les chiens de Roland nous avons tué 11 chevreuils (en comptant les chasses hors communes)

Pour ma part, J'ai fait mon premier chevreuil et un canard (que je n'ai malheureusement pas retrouvé) et aussi fait 2 loupés de renard. (en chasse accompagnée)



Le repas sanglier du 24 septembre a été fort apprécié avec plus de 350 repas.

# VIE ASSOCIATIVE

## YAOUANK KORRIGANS



**Co-présidents** : Clément FRABOULET  
& Audrey JEGO

**Trésorière** : Emilie PAULIC

**Vice-trésorière** : Marina GUILLAUME

**Secrétaire** : Romane HERVO

**Vice-secrétaire** : Mathilde LE MAITRE

Pour tout contact :

yaouank.korrigans@gmail.com

#YK

### Assemblée générale (décembre 2016)

L'association Yaouank Korrigans compte 41 membres, de 16 à 25 ans. Il est toujours possible de rejoindre l'association où règne une ambiance très chaleureuse. Le bureau reste quant à lui inchangé. Deux manifestations prévues en 2017, le repas crêpes en février et les jeux inter foyers.



Pour cette seconde édition, la soirée crêpes du 18 mars 2017 a connu un vif succès avec deux cents convives régaling par onze crêpiers. Le thème « cap ou pas cap, déguise toi ! » a à nouveau plu aux convives qui n'ont pas hésité à revêtir de beaux déguisements pour cette occasion et pour la soirée disco.

### Jeux inter-foyers, le samedi 12 août 2016

Ce tournoi inter-foyers regroupe les foyers des jeunes de St Gilles, St Martin, Allineuc, L'Hermitage-lorge, Merléac et St Caradec. L'association Yaouank Korrigans ayant remporté l'édition 2016 à St Martin, l'organisation de l'édition 2017 leur revenait. C'est sur le stade Maurice Ruellan que s'est déroulée cette manifestation. Plusieurs jeux au programme autour de la piscine, dans une voiture... Un bel après-midi où tout le monde s'est bien amusé: les équipes mais aussi le public.



# VIE ASSOCIATIVE

## L'ASSOCIATION LE PARDON DE SAINT GILLES

Trois dates ont ponctué l'actualité de l'association du Pardon pour l'année 2017 :



### **Le 13 mai le Pardon de Saint Yves**

Une veillée champêtre autour de la fouée était prévue avec vente de pâtisseries, galettes saucisses et musique bretonne. Hélas la pluie s'est invitée et la soirée fut écourtée. Les courageux participants ont néanmoins fait honneur aux galettes et gâteaux, tout a été vendu !



**Le dimanche 18 juin** : L'association organisait son premier concert à l'église. La Chorale de Saint Mayeux et le Duo Fragrance of Love de Guingamp se sont produits bénévolement devant 130 personnes qui ont fort apprécié cet après-midi musical.

### **Le Pardon de Saint Gilles le dimanche 03 septembre**

Et là encore, sous une pluie battante la procession et la fouée ont dû être malheureusement annulées. Cependant ce sont 345 convives qui se sont retrouvées à la salle polyvalente pour le traditionnel repas et la non moins traditionnelle vente aux enchères de volailles, cette année délocalisée sous le chapiteau.



# VIE ASSOCIATIVE

Les bénéfices récoltés lors de ces manifestations et les dons vont permettre de financer la porte principale de l'église, celle de la sacristie ayant pu être changée en 2016.



L'association du Pardon remercie chaleureusement les personnes qui soutiennent ses projets, soit par leur présence aux manifestations, soit par leurs dons.

Un grand merci aux bénévoles français et anglais qui donnent de leur temps et ce dans une ambiance très conviviale.

## Le bureau

**Présidente** : Chantal Rotter,

**Secrétaires trésorières** : Chantal Bourgeot, Caroline Dawson,

**Membres d'honneur** : Yvonne Bertho, Solange Jaglin, Michèle Névo,

**Membres bienfaiteurs** : Suzanne Guillaume, Annemaryke Winkel, Roger Morel,

**Membres actifs** : Jacqueline Leguen, Denise Le Potier, Lucienne Lusseau, Sylvie Bertho, Blandine Bertho, Valérie Bertho, Zora Lagrennez, Paulette Jan, Carine Jaglin, Nivoharintsoa Rakotomalala, Yannick Morhan.

Contact : Chantal Rotter 02 96 67 19 58

Email : [lepardonsaintgillesvieuxmarche@gmail.com](mailto:lepardonsaintgillesvieuxmarche@gmail.com)

**Dons déductibles des impôts**

## LISTE ELECTORALE

### Nouvelle inscription

Pour pouvoir voter, il faut être inscrit sur les listes électorales. L'inscription est automatique pour les jeunes de 18 ans. En dehors de cette situation, l'inscription sur les listes doit faire l'objet d'une démarche volontaire.

### Qui peut être électeur ?

Il faut remplir les conditions suivantes :

-être âgé d'au moins 18 ans la veille du 1er tour de scrutin,

-être de nationalité française. (les citoyens européens résidant en France peuvent s'inscrire sur les listes complémentaires mais seulement pour participer aux élections municipales et/ou européennes), jouir de ses droits civils et politiques.

**À savoir :** À 18 ans, si les formalités de recensement ont été accomplies, l'inscription est automatique.

### Où s'inscrire ?

Soit à la mairie de votre domicile,

Soit à la mairie d'une commune dans laquelle vous êtes assujetti aux impôts locaux depuis au moins 5 ans,

Soit à la mairie de votre résidence si vous y résidez de manière effective et continue depuis au moins 6 mois,

Soit à la mairie de la commune où vous êtes assujetti à résidence obligatoire en tant que fonctionnaire public.

### Comment s'inscrire ?

Soit en se rendant à la Mairie avec les pièces exigées,

Soit par courrier en envoyant à la Mairie, le formulaire d'inscription et les pièces exigées,

### Principe : avant le 31 décembre

Il est possible de s'inscrire à tout moment de l'année mais vous ne pouvez voter qu'à partir du 1er mars de l'année suivante (après la révision annuelle des listes électorales).

## CONSEILLERS DEPARTEMENTAUX (Canton de Mûr de Bretagne)

Pour contacter Mme GUILLAUME Céline et de M. ROSCOUËT Loïc.

ADRESSE : 11 PLACE DU GENERAL DE GAULLE HOTEL DU DEPARTEMENT

BP 2371 22000 St Brieuc

SITE INTERNET : [HTTP://WWW.COTESDARMOR.FR](http://WWW.COTESDARMOR.FR)

TÉLÉPHONE : 02 96 62 62 43

EMAIL : [roscouetloic@cg22.fr](mailto:roscouetloic@cg22.fr)



Mme GUILLAUME Céline M. ROSCOUËT Loïc

## SERVICE INFIRMIERS cabinet infirmier au 02,96,26,05,23

### Interdiction du brûlage à l'air libre

L'article 84 du Règlement Sanitaire départemental des Côtes d'Armor précise dans son troisième paragraphe que : « le brûlage à l'air libre des ordures ménagères est interdit. » en outre, le décret n° 2002 – 540 du 18 avril 2002 assimile les déchets verts des particuliers à des déchets ménagers. En conséquence, les particuliers ont une interdiction permanente de brûler des déchets verts dans leur jardin et aucune dérogation ne peut être accordée pendant une période quelconque de l'année. Ils sont dans l'obligation comme pour les déchets ménagers de les traiter via une déchetterie.

**Pour les agriculteurs , une autorisation doit être demandée en mairie.**

# VIE PRATIQUE

Envie de bouger, besoin de vous déplacer, pensez Trans'Cideral !

Transport collectif réservé aux personnes démunies de moyen de transport, résidant sur le territoire des communautés de communes de la CIDERAL, de Moncontour, Quintin et de Centre Armor Puissance 4.

Le service fonctionne du lundi au samedi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 18h00, soit 6 jours sur 7 hors jours fériés.

**Tarif** : 3€ le trajet

Une adhésion annuelle et gratuite est obligatoire.

La demande est à effectuer à la mairie de sa commune.

**Réservations** : au 0 810 22 22 22 du lundi au vendredi de 7h à 20h et le samedi de 8h à 12h

## COURS DE CARTONNAGE

COURS DE CARTONNAGE

Blandine Bertho.

« Atelier » Le Cosquer

22530 Saint Gilles Vieux Marché.

Tel: 06.59.77.66.91 & 02.56.07.95.82.

[bertose@outlook.fr](mailto:bertose@outlook.fr)

## L'ARENTELE

L'Arantèle a pour but de présenter St-Gilles-Vieux-Marché par des actions et activités diverses, en complément des autres associations. L'Arantèle ne dépend pas de la municipalité.

Présidente : Sabine LUSSEAU

<http://saint-gilles-vieux-marché.net/>

## St GILLES VIEUX MARCHÉ

**DIM 19 NOVEMBRE**

A partir de 12h30

**REPAS  
LANGUE DE  
BOEUF**

**ADULTES: 11€**

**ENFANTS (-12ans): 5€**

**Possibilité de repas à emporter**

Organisé par le comité des fêtes

## COURS D'INFORMATIQUE

Des cours d'informatique ont lieu à la salle de la Mairie tous les jeudis de 16h00 à 17h30. Deux groupes sont mis en place : un niveau débutant et un niveau confirmé.

Ils sont dispensés par Nicolas BESNARD, animateur Multimédia de Loudéac Communauté Centre Bretagne.

Contact et réservations : 02 96 66 09 09,  
[n.besnard@loudeac-communaute.bzh](mailto:n.besnard@loudeac-communaute.bzh)

## CHAMBRES D'HOTES (Gîte de France)

Chez Albert et Marie-France MACE

Tel : 02 96 26 08 15

Vous serez accueillis au r.d.c de leur maison de construction récente, dans 2 chambres coquettes et harmonieuses :

- Fleur d'Hortensia : 1 lit 2 personnes, s.e, wc privés  
1 pers. : 40 € ; 2 pers. : 50 €
- Fleur d'Ajonc : 2 lits jumeaux transformables, s.e,  
wc privés, Terrasse, jardin. : 1 pers. : 40 € ; 2 pers. : 50 €



## GITE DE FRANCE à Kerniault 4 épis

Description : Maison - pour 8 personnes magnifique longère pour 2 à 8 personnes. Vaste parc, terrasse avec barbecue. Idéal pour le repos, la pêche, la découverte de la Bretagne, la situation géographique vous permettra de rayonner aussi bien sur la côte nord que la côte sud. Animaux non admis.

**Philippe et Gilles RUELLAN**

Kerniault

22530 St-Gilles-Vieux-Marché

Tel: 06 74 64 64 48

## GITE DE FRANCE à Poulancre 4 épis

Gîte indépendant, de bon confort, orienté plein-sud, aménagé dans un ancien moulin rénové sur une belle propriété close de 1100 m<sup>2</sup> avec un terrain paysager. R.d.c : séjour-salon avec poutres centenaires, coin- cuisine, wc. Etage : 2 ch. (1 lit 2 pers., 2 lits 1 pers.) , s.d.b avec wc. Lecteur DVD, poss. internet orange, (se munir de son identifiant). TV (TNT). 1 seul animal accepté. Ce gîte se situe dans la magnifique vallée de Poulancre. Tel : 02 96 62 21 73 Fax : 02 96 61 20 16



## Gîte de France à Callac 2 épis

Votre location de vacances comprend au r.d.c : séjour-salon (TV écran plat, lecteur DVD, chaine hifi), coin cuisine aménagée, salle de bain (douche et baignoire), wc. Etage : 2 chambres (2 lits 2 pers.), wc. Terrasse privative, cour commune de 60 m<sup>2</sup> et jardinet privatif de 20 m<sup>2</sup> Accès WIFI. Chauffage par aérothermie. Charges chauffage, électricité et eau inclus. Bois 50€ le m<sup>3</sup>.

Marc et Evelyne HOSY

Tél. : 03 82 56 69 85 Port. : 06 51 53 62 81



## HOTEL RESTAURANT DE LA VALLEE

Le menu du jour du lundi au samedi midi comprend :

Tous les 1<sup>ers</sup> jeudi du mois : **Jarret sauce gribiche – Frites**

Tous les 2<sup>èmes</sup> jeudi et dernier jeudi du mois: **Couscous**

Le dimanche un menu à la carte est proposé pour 18.50€

- Une entrée au choix
- Un plat de viande ou de poisson
- Fromage
- Un dessert
- Café et boissons comprises

**11.50€**



### Bar:

- Tabac
- Presse
- Carte de pêche

### Hôtel:

Chambres avec accès wifi, télévision, douche, toilettes

Au cœur de la vallée de Poulancre, Martine et Jérôme vous accueillent pour repas de mariage, séminaires, banquets...

-Sur place (jusqu'à 120 personnes)

-En salle des fêtes

-A emporter (livraison possible)

Tél: **02.96.25.53.32**

Email: [j.hamon2@gmail.com](mailto:j.hamon2@gmail.com)

[www.hotel-restaurant-de-la-vallee.fr](http://www.hotel-restaurant-de-la-vallee.fr)



**GUILLEMOT CAREL Maçonnerie**  
La Qualité et le Savoir-Faire  
Maçonnerie Générale  
Neuf et Rénovation



Dirigeant GUILLEMOT CAREL  
06.73.37.01.78  
dimgc22@gmail.com

3 rue du Stade  
22530 Saint-Gilles-Vieux-Marché

**Yannick MORHAN**

Elagage  
Taille douce  
Soins aux arbres  
Abattages délicats

Entretien petits jardins

06 16 54 03 70  
yannick.morhan@gmail.com

1 Chemin de Talen 22530 St Gilles Vieux Marché



**Stéphane CARRE**  
Kersuard  
22530 St Gilles Vx Marché

**VENTE DE VOLAILLES DEMARREES**  
(poulets-pintades-canards-oies-poules)

☎ 02.96.26.05.86 / 06.12.36.63.55